

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 51 (1980)

Heft: 9: Problèmes d'aujourd'hui et de demain

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a) Les incertitudes des pronostics

Le groupe d'experts «Situation économique» – composé des professeurs G. Bombach (Bâle), L. Weber (Genève) et H. Würzler (Zurich), – qui a été engagé par le Département fédéral de l'économie publique et la Banque nationale suisse, a reçu pour son troisième rapport le mandat suivant: «Synopsis des prévisions conjoncturelles en Suisse et appréciation critique des résultats – rétrospective et perspective pour le début de la décennie quatre-vingts».

Les experts ont procédé à une comparaison critique de sept prévisions élaborées par diverses institutions spécialisées. Les experts considèrent les écarts entre les prévisions pour 1980 établies par les sept instituts examinés comme modestes comparativement à d'autres pays de l'OCDE. En matière de produit national brut, la divergence maximale atteint 1 % et elle ne dépasse pas 2 % pour ce qui est du taux d'inflation. Le Groupe d'experts trouve les pronostics plutôt pessimistes par rapport à l'image conjoncturelle que se font les praticiens de l'économie. A noter que c'est précisément dans les périodes de faible croissance économique que la précision des pronostics économiques revêt une importance particulière. Si dans une période de croissance rapide, une erreur de pronostic de un demi pour cent pour ce qui est du taux d'expansion réel n'est guère significative, un semblable écart, dans une période de faible expansion comme la nôtre, peut correspondre à une différence de 100 % et davantage par rapport à la réalité. Et dans ce même contexte, incomparablement supérieure est l'éventualité que, au lieu d'être positifs comme annoncés, les taux de croissance se révèlent finalement négatifs. Malgré cela, le Groupe d'experts a choisi de donner des prévisions en chiffres absolus, car il est d'avis qu'un pourcentage de croissance aura pour l'essentiel plus ou moins les mêmes effets par exemple en ce qui concerne le marché du travail, quelle que soit la valeur de départ retenue. Le matériel statistique de base est également déterminant pour la qualité des pronostics choisis. S'il est lacunaire, comme

c'est le cas, par exemple, des données de la Comptabilité nationale (estimations) les pronostics qui en découlent seront également incorrects. Il est important, d'autre part, de pouvoir disposer en temps voulu de données définitives sur des événements qui se sont déjà produits. De même, il convient d'accorder toute l'attention voulue au problème de la date de publication d'un pronostic. Plus la date de pronostic se rapproche de la période qui fait l'objet de la prévision et plus les informations disponibles sont par conséquent sûres, plus grande sera la fiabilité du pronostic. La politique économique, en revanche, a besoin de pronostics établis le plus tôt possible. Il serait erroné, cependant, de ne juger la qualité et l'utilité des modèles économétriques qu'en fonction de l'exactitude des pronostics. Il est au moins aussi important, si ce n'est davantage, dans de nombreux cas, de pouvoir tenir compte efficacement, grâce à eux, des conséquences économiques d'événements imprévus, qu'il s'agisse de cas déjà vécus, comme la crise du pétrole, ou d'autres éventualités. (Sdes)

b) Perspectives conjoncturelles incertaines

De nombreux *pronostics conjoncturels* étrangers, de même que ceux concernant la Suisse, ont été *légèrement corrigés à la hausse* vers le milieu de l'année. Quant à savoir si ces prévisions sont exactes ou non, c'est une autre question. On a cependant l'impression que la politique anti-inflationniste commence à être suivie d'effets, qu'elle se met à porter lentement ses fruits en dehors du marché du travail. Mais si l'on examine la situation au niveau international, on ne peut ignorer que les *Etat-Unis* traversent une période de récession caractérisée par des fluctuations et que les *taux de croissance* des autres pays industrialisés sont en *recul*.

La *Suisse* constitue une exception et cela s'explique par deux raisons: d'une part le décalage d'un an à un an et demi que son évolution économique accuse généralement par rapport à l'étranger et d'autre part la *valeur extérieure réelle du franc, pondérée en*

fonction des exportations, est bien inférieure à celle de l'année dernière, ce qui s'est traduit par une amélioration de la capacité concurrentielle de la Suisse sur les marchés internationaux. Toutefois, les impasses qui se manifestent de plus en plus sur le marché du travail et en partie également dans le domaine des capacités techniques de production contribuent à détériorer sa balance du commerce extérieur et semblent provoquer des augmentations de prix à l'intérieur. En tout cas, le renchérissement enregistré ces derniers mois est, pour une part grandissante, d'origine intérieure. Ainsi, de *nouveaux problèmes* se posent en matière de *politique conjoncturelle*, puisque celle-ci devrait tendre à éviter que le décalage entre la Suisse et l'étranger ne se réduise et qu'on voie par conséquent apparaître plus rapidement des difficultés plus grandes et susceptibles de frapper l'économie nationale et en particulier le *marché du travail* plus durement que ne l'a fait la récession de 1974/75. Il est vrai que depuis lors, la «gestion de la récession à l'échelle internationale» s'est améliorée et que le ralentissement de la conjoncture suisse actuellement pronostiqué pour le premier semestre de 1981 ne doit pas être considéré sans autre comme inéluctable.

c) Evolution conjoncturelle satisfaisante dans l'industrie bernoise

(Enquête du Bureau du délégué au développement de l'économie)

Environ 125 entreprises occupant en tout 27 000 personnes prennent part au test conjoncturel mensuel du Bureau du délégué au développement économique du canton de Berne. Les résultats du deuxième trimestre viennent d'être publiés.

Les affaires ont évolué dans l'industrie bernoise de la même manière que dans l'ensemble de la Suisse, néanmoins avec des valeurs très légèrement supérieures. L'indicateur global de toutes les branches prises en compte se situe en juin 10 points au-dessous du niveau le plus élevé du trimestre antérieur, mais avec + 11, il peut toujours être qualifié de satisfaisant.

Ce résultat est dû à la conjoncture favorable dans le domaine des machines et appareils, de l'industrie des métaux, des arts graphi-

ques ainsi que de l'industrie du bois. De même, l'industrie alimentaire, qui avait nettement reculé le trimestre précédent, dépasse de nouveau la valeur moyenne du secteur industriel. La tendance générale de l'évolution est en revanche défavorable dans l'horlogerie et le textile ainsi que dans l'industrie de l'habillement, qui est la seule branche à enregistrer une valeur franchement négative à la fin du trimestre. Les résultats du tourisme sont réjouissants ainsi que le signalent les sociétés de développement de l'Oberland bernois et de la ville de Berne. Toutes les régions de l'Oberland enregistrent de notables taux d'accroissement jusqu'en avril. Pour la ville de Berne, les résultats statistiques du deuxième trimestre sont déjà disponibles: le nombre des nuitées a augmenté de 6,6% par rapport à l'année antérieure.

On s'attend globalement, pour un proche avenir, à une évolution stable au niveau atteint. Des différences marquantes se signalent néanmoins entre les différentes branches. Face aux perspectives pessimistes dans le secteur horloger ainsi que dans l'industrie textile et de l'habillement, les autres branches se montrent confiantes. (oid)

d) L'indice suisse des prix à la consommation en juillet 1980

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a progressé de 0,3% en juillet 1980 pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 108,9 points, qui est de 3,3% supérieur à celui d'une année auparavant; ce taux annuel d'augmentation est le même que celui qu'on avait enregistré en juin 1980. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La hausse de 0,3% que l'indice suisse des prix à la consommation a subie en juillet 1980 par rapport au mois précédent est de nouveau principalement imputable à celle de l'indice de l'*alimentation* (+1,7%). Les indices d'autres groupes ont aussi connu un mouvement ascendant; ce sont celui des

transports et communications (+ 0,4 %) et – par suite du relèvement de tarifs médicaux et hospitaliers dans différents cantons – celui *de la santé et des soins personnels* (+ 0,1 %). En revanche, l'indice *du chauffage et de l'éclairage* a encore reculé (– 1,9 %). Les prix du mazout ont diminué de 2,5 % par rapport au mois précédent et de 13,7 % comparativement au niveau enregistré une année auparavant. La part de ces réductions de prix atteint respectivement – 0,1 et – 0,6 point de pourcentage dans les taux d'augmentation que l'indice suisse des prix à la consommation accuse entre juin et juillet 1980 (+ 0,3 %) et par rapport à juillet 1979 (+ 3,3 %). Les cinq autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois de juillet.

Ce sont avant tout des augmentations de prix – en grande partie saisonnières et imputables aux conditions atmosphériques – pour des fruits qui ont fait monter l'indice de *l'alimentation*. Mais des prix plus élevés pour la viande (autres cessations de campagnes de vente à prix réduits) ainsi que pour le sucre ont aussi joué un rôle. Les effets de ces hausses ont cependant été quelque peu atténués par des prix en baisse pour les pommes de terre et des légumes.

L'avance marquée par l'indice des *transports et communications* résulte en premier lieu du

fait que des voitures de tourisme neuves sont devenues plus chères et que des tarifs pour des services d'entretien de ces voitures ont été augmentés. En outre, les huiles pour moteurs et les pneus ont un peu renchéri. On a, en revanche, enregistré des réductions de prix pour des voitures de tourisme d'occasion. Une légère régression des prix de l'essence n'a pas eu de répercussion sensible sur l'indice du groupe. Les réductions annoncées vers la fin de juillet pour l'essence ne sont entrées en vigueur qu'après le relevé des prix.

Si l'on prend ensemble les modifications des prix du mazout et de l'essence, on constate que leur incidence a été de – 0,1 point de pourcentage sur la hausse de l'indice suisse des prix à la consommation entre juin et juillet 1980 (+ 0,3 %) et de – 0,5 point de pourcentage sur la hausse comparativement à juillet 1979 (+ 3,3 %). Sans ces mouvements de prix, l'indice suisse des prix à la consommation aurait progressé de 0,4 % au lieu de 0,3 % en juillet 1980 et dépasserait de 3,8 % au lieu de 3,3 % le niveau qui était le sien une année auparavant.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de juillet 1980, un indice de 183,6 points.

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en juillet 1980

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants :

Groupes de biens et de services	Indice juillet 1980		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	juin 1980	juillet 1979
Total	183,6 ^a	108,9	0,3	3,3
Alimentation	●	117,2	1,7	8,0
Boissons et tabacs	●	105,7	0 ^b	2,2
Habillement	●	105,0	0 ^b	3,7
Loyer du logement	●	101,2	0 ^b	1,1
Chauffage et éclairage	●	144,4	– 1,9	– 10,2
Aménagement et entretien du logement	●	105,1	0 ^b	3,7
Transports et communications	●	107,4	0,4	3,0
Santé et soins personnels	●	107,8	0,1	3,2
Instruction et loisirs	●	104,9	0 ^b	5,7

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.